Envoyé en préfecture le 14/10/2026
Reçu en préfecture le 14/10/2026
Publié le 14/10/2026
ID : 089-218900694-20261001-D2026_0061-DE

Mairie de CHAILLEY (YONNE)	DELIBERATION **2026_61** Séance du **01/10/2026**	Objet : affaires sociales **Repas ou colis des ainés Tarif 2026**

MEMBRES CONSEIL		
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

DATE DE CONVOCATION **22/09/2022**

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification 14 OCT. 2026

Etaient présent : M. Samuel GUETTARD (Maire), Messieurs Claude MARGUENAT, Romaric MARGUENAT (Adjoint), Mesdames Catherine ABRAHAM, Sophie PETIT, Véronique CHAUVET, Anne MOURLIN, Véronique ROSSIGNOL, Laurence RENVOYE, Messieurs Jonathan DOS SANTOS, Gérard DURAND, Alain TASSEL (conseillers municipaux)

Absent.e excusé.e : Mme Lebeau pouvoir à Mme Rossignol
Mr Mangeleer pouvoir à M. R. Marguenat
Mme Halipré pouvoir à M. Dos Santos

Absent.e :

Secrétaire de séance : Romaric MARGUENAT

Vu la délibération du conseil municipal définissant les conditions pour avoir droit au repas ou au colis des ainés,

Considérant que les élus organiseront cet évènement

Sur proposition de la commission de la solidarité il est proposé de fixer le prix du repas pour les conjoints, amis et élus qui souhaitent participer au repas

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité

* Fixent à 30 € par personne le prix du repas pour les conjoints, amis ou élus qui souhaitent participer au repas sans être ayant-droit.
* Disent que le règlement devra intervenir au moment de l'inscription.
* Mandatent le Maire ou la Vice-présidente de la commission pour en poursuivre l'exécution.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont
Signé tous les membres présents
Le Maire
Samuel GUETTARD

MAIRIE DE CHAILLEY (Yonne)